



Mon avocat me met de côté car j'ai l'aide juridictionnelle

Par **vero**, le **06/07/2010** à **11:00**

Bonjour,

Voilà, je suis vraiment dans une situation délicate depuis plus de 7 ans. J'ai divorcé en 1997, je suis passée d'avocat en avocat, le premier avocat m'a fait payer des honoraires alors que j'avais droit à l'aide juridictionnelle totale. Puis je contacté d'autres avocats qui ne se sont pas occupés de moi rapidement étant donné que j'avais l'aide juridictionnelle totale (par la suite). Dernièrement j'ai eu un avocat qui a bien voulu prendre l'aide juridictionnelle. Mon ex mari ne veut plus me payer la prestation compensatoire à vie comme il était indiqué sur la grosse de 1997. Depuis j'ai eu 7 ans de procès! finalement mon ex mari a obtenu auprès d'aix en provence la baisse de ma prestation compensatoire à vie qui a été réduit à 4 fois moins sa valeur initiale. Le problème est que il a été omis un document qui indiquait que je paye ma maison 1200 euros et que au procès il a été noté que je la paye 29 euros, évidemment mon ex mari a gagné, il a fallu que je refasse une autre demande pour que le tribunal reconnaisse l'erreur! j'ai donc par la suite gagné le procès! Mon ex mari m'a donc remboursé les arriérés! Ensuite il m'a trainé en cours de cassation par vengeance. Mais la cours de cassation a voulu que aix en provence indique plus clairement une certaine phrase (mon avocat appelle ça une phrase magique) alors la cassation a décidé de nous renvoyer auprès d'aix en provence pour changer cette phrase. Mon avocat me dit, "de toute façon vous avez gagné et vous aurez la totalité de votre prestation compensatoire" oui j'avais oublié qu'entre temps, mon ex mari m'a baissé de nouveau ma PC. En janvier 2010 je suis allée voir mon avocat qui m'a fait payé 3 heures de visite, alors que j'ai toujours droit à l'aide juridictionnelle totale. La cassation me donne 4 mois pour agir avec mon avocat et me représenter à Aix... En janvier mon avocat m'a dit "je vais faire un référé en urgence" Nous sommes en juillet 2010 et toujours rien, 4 mois on passé, pourtant j'ai relancé plusieurs fois mon avocat, j'ai même téléphoné à celle ci fin juin, mais elle m'a répondu que finalement comme je suis en aide juridictionnelle, elle fait passer les clients qui paient, mais en attendant mes 4 mois sont passés. Elle s'est engagée auprès

de moi et m'a pris 3 heures de visite pour continuer et maintenant elle me dit de changer en cas d'avocat ou d'attendre mais j'attends toujours et rien, elle me dit aussi qu'il faut bien qu'elle vive etc... et moi je suis là à attendre! Merci de me rép